

PRÉFET DU BAS-RHIN

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Grand Est
Service Prévention des risques anthropiques

ARRÊTÉ DU 10 JAN. 2019

**Créant un Secteur d'Information sur les Sols
sur la commune de SELESTAT
en application de l'article R.125-45 du Code de l'environnement**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST
PRÉFET DU BAS-RHIN**

- Vu l'article 173 de la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;
- Vu le Code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47 ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018 portant organisation de la consultation pour l'établissement des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) dans le département du Bas-Rhin ;
- Vu la consultation des communes et des EPCI du 1er juin au 1er décembre 2018 inclus ;
- Vu l'information des propriétaires concernés par les projets de création de secteurs d'information sur les sols par courrier du 1er juin au 30 juillet 2018 inclus ;
- Vu les observations du public recueillies entre le 6 juin et le 6 août 2018 ;
- Vu le rapport de la DREAL Grand Est du 14 décembre 2018 proposant la création de SIS dans le département du Bas-Rhin ;
- Considérant que les activités exercées sur le site BOLLORE ENERGIE, 19, vieux chemin de Bergheim sont à l'origine de pollution des milieux ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Conformément à l'article R.125-45 du Code de l'environnement, le Secteur d'Information sur les Sols suivant est créé sur la commune de **SELESTAT** :

BOLLORE ENERGIE
n°67SIS06679.

Ce Secteur d'Information sur les Sols est annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le Secteur d'Information sur les Sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site internet <http://www.georisques.gouv.fr> et sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

Le Secteur d'Information sur les Sols défini par le présent arrêté est annexé au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme dans la commune de **SELESTAT**.

Conformément à l'article R.125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de planification d'urbanisme ou de délivrance des autorisations d'urbanisme dont le territoire comprend le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1.

Le présent arrêté est affiché pendant un mois au siège de la où des collectivités compétentes en matière de planification d'urbanisme et de délivrance des autorisations d'urbanisme.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département du Bas-Rhin.

Fait à Strasbourg, le 10 JAN, 2019

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe

Nadia IDIRI



Identification

Identifiant	67SIS06679
Nom usuel	BOLLORE ENERGIE
Adresse	19, vieux chemin de Bergheim
Lieu-dit	
Département	BAS-RHIN - 67
Commune principale	SELESTAT - 67462
Caractéristiques du SIS	<p>L'activité commencée en 1963, consistait à stocker des hydrocarbures liquides (capacité installée : 780 m³) et du charbon. Installée entre la voie ferrée à l'est et le "vieux chemin de Bergheim" (appellation de la route de Bergheim, venant du centre ville, à partir de la route du Haut-Koenigsbourg) à l'ouest, elle a pris fin en 1989. Une activité illicite de démontage de véhicules s'est alors installée. Deux puits privés ont été identifiés à 500 m. en aval hydraulique. Les eaux superficielles susceptibles d'être en relation avec la nappe alluviale au droit du site sont le Muehlbach et l'III.</p> <p>Suite à des analyses en 2000, environ 130 tonnes de terres polluées, réparties sur trois zones, ont été évacuées en mars 2001. Les analyses des eaux souterraines réalisées au cours des travaux ont montré un impact en hydrocarbures.</p>
Etat technique	Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire
Observations	<p>Le dernier rapport établi en mai 2012 pour ce site permet de dégager les éléments suivants.</p> <p>Les eaux souterraines présentent des traces de nickel (15 µg/l), en BTEX (7,6 et 19 µg/l) qui se situent en dessous des valeurs limites de qualité des eaux brutes destinées à la consommation humaine.</p> <p>Des prélèvements de sols indiquent des teneurs dépassant le bruit de fond géochimique pour le cadmium, le cuivre, le mercure, le plomb et le zinc.</p> <p>Les hydrocarbures sont détectés dans les sols de surface en quantités importantes (jusqu'à 10 000 mg/kg dans la partie sud-est du site).</p> <p>Les HAP sont détectés sur l'ensemble du site mais à des teneurs faibles.</p> <p>Les dioxines et furannes présentent des anomalies significatives par rapport aux valeurs de références en particulier dans la partie sud-est du site. Ces anomalies seraient imputables à l'activité illicite de brûlage de pièces de voitures.</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	67.0099	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=67.0099
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	ALS6705091	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=ALS6705091
Administration - DREAL	Base S3IC (Installations Classées)	0067.016841	

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 1028847.0 , 6803597.0 (Lambert 93)

Superficie totale 13289 m²

Perimètre total 954 m

Liste parcellaire cadastral

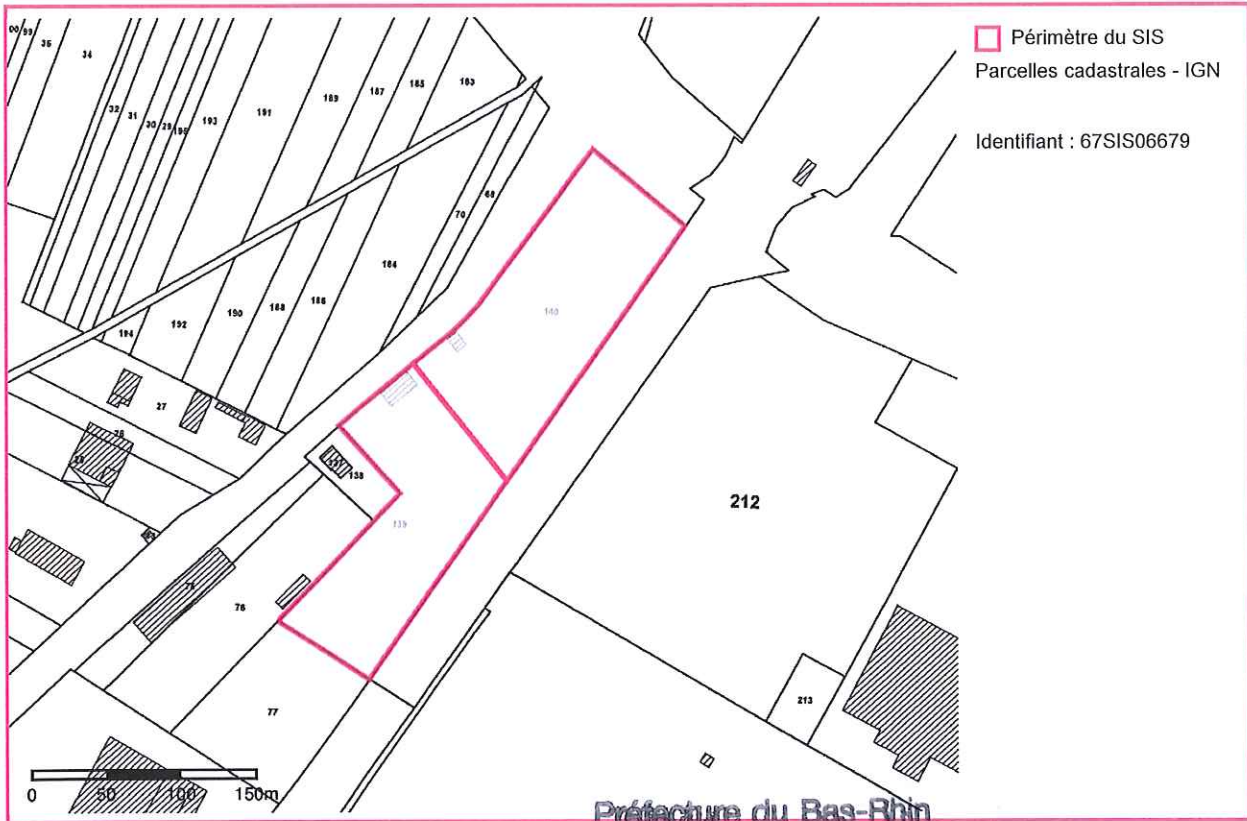
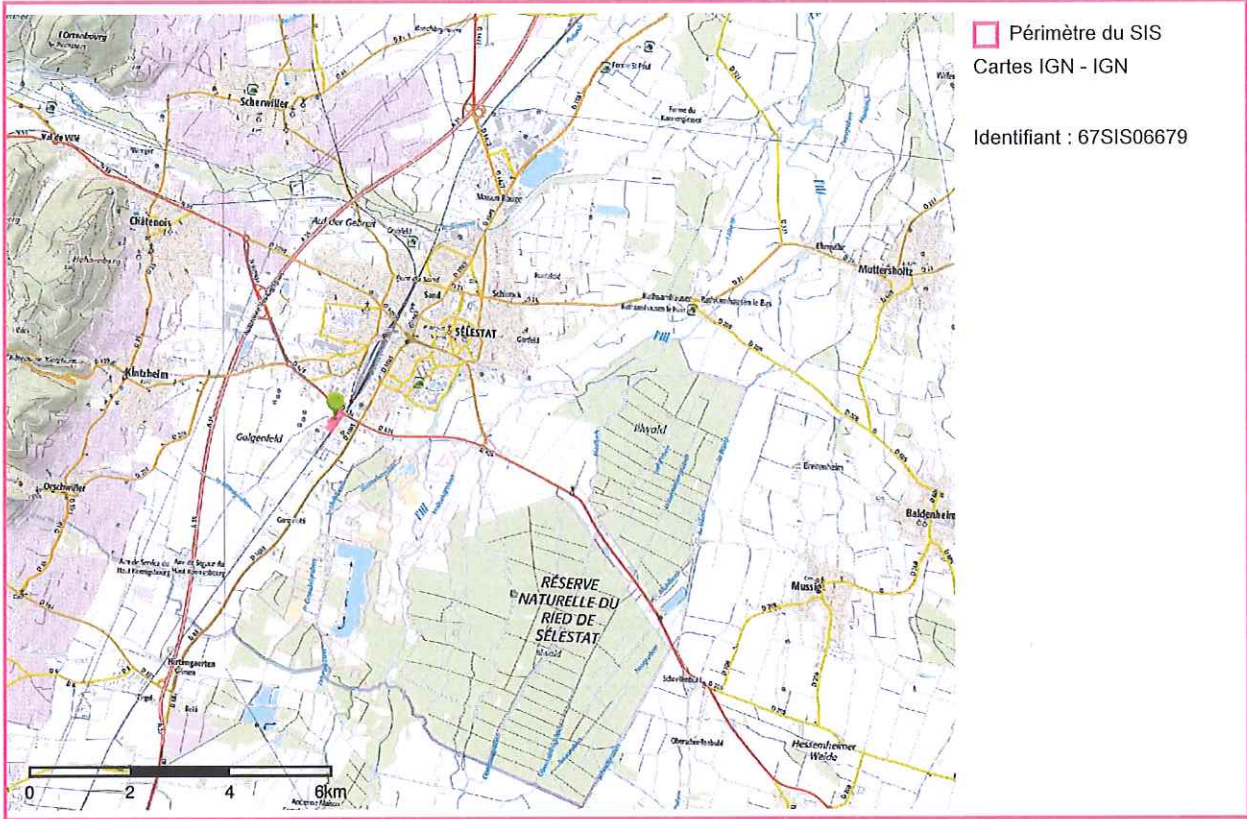
Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
SELESTAT	24	140	24/01/2018
SELESTAT	24	139	24/01/2018

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Plan cadastral 1.		Oui
Plan cadastral 2.		Oui
Photo aérienne avril 1975.	Géoportail. IGN.	Oui
Plan des trois zones excavées en 2001.		Oui

Cartographie



Préfecture du Bas-Rhin

Vu { pour être annexé à l'arrêté de ce jour

Préfet et par délégation
Nadia IDIRI